

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UFTMIP DU 6 MARS 2020

RÉDACTEUR : Clément Varenne

DESTINATAIRES(S): Conseil d'administration

DATE: 26 février 2020

OBJET: Tarification du séminaire des Doctoriales® Occitanie 2019-2020

Le séminaire résidentiel les Doctoriales® est organisé depuis plus de 20 ans en Occitanie. Il s'inscrit dans le plan de formation transversal offert aux doctorants et organisé par la ComUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées.

Temps de rencontre entre deux mondes qui s'ignorent encore trop souvent, les Doctoriales® ont pour ambition de renforcer le dialogue entre les jeunes chercheurs et le monde de l'entreprise. Elles constituent un moment privilégié pour décloisonner les projets professionnels des doctorants en les inscrivant hors de la sphère académique.

En 2020, le séminaire sera organisé entre le dimanche 28 juin et le vendredi 3 juillet à Sète.

L'inscription à ce séminaire nécessite des frais de participation qui se répartissent comme suit :

- Contribution du doctorant : 50 €
- Contribution du Laboratoire d'appartenance du doctorant : 160 € par doctorant inscrit
- Contribution de l'Ecole Doctorale d'appartenance du doctorant : **160 €** par doctorant inscrit

L'organisation du séminaire est organisée conjointement avec le collège doctoral de l'Université de Montpellier et le collège doctoral de Languedoc-Roussillon.

L'inscription est de **370 euros** par doctorants inscrit et sera versé par les collèges doctoraux dont il dépend.

Le Conseil d'administration est sollicité pour l'approbation de ces tarifs.

*_*_*_*_*